



# NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE

N° 02-23

Février 2023

## TABLE DE MATIERES

SYNTHÈSE.....	4
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL .....	7
I.1. PAYS AVANCÉS.....	8
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT .....	9
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES .....	10
II. CONJONCTURE NATIONALE .....	13
II.1. SECTEUR RÉEL.....	14
II.1.a. Secteur primaire.....	14
II.1.b. Secteur secondaire .....	15
II.1.c. Secteur tertiaire.....	17
II.1.d. Prix à la consommation.....	19
II.1.e. Emplois.....	20
II.2. FINANCES PUBLIQUES.....	21
II.2.a. Recettes totales et dons .....	21
II.2.b. Dépenses totales et prêts nets.....	21
II.2.c. Financement .....	22
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	22
II.3.a. Exportations.....	23
II.3.b. Importations .....	23
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER .....	24
II.4.a. Situation monétaire.....	24
II.4.b. Marché boursier .....	24

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### GRAPHIQUES

Graphique 1: Taux de croissance (en %)	7
Graphique 2: Evolution du taux d'inflation mondial de 2010 à 2023	7
Graphique 3: Taux de croissance annuelle des économies avancées (en %)	8
Graphique 4 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais	12
Graphique 5 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume	15
Graphique 6 : Production et vente de produits pétroliers	16
Graphique 7 : Evolution de la consommation d'électricité	17
Graphique 8 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	18
Graphique 9 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	19
Graphique 10 : Evolution annuelle des principaux agrégats des finances publiques	22
Graphique 11 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties	24
Graphique 12 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA	24
Graphique 13 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels sur l'année 2022, en glissement annuel	25

### TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution des taux d'inflation des principales économies (en %)	8
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les économies avancées (en %)	9
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB dans les économies émergents (en %)	10
Tableau 4 : Evolution des cours des matières premières en glissement annuel et en variation mensuelle (en %)	11
Tableau 5 : Variation des principales productions de l'agriculture d'exportation et de l'agriculture vivrière	14
Tableau 6 : Principales productions dans les industries extractives	16

**LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 30	Indice des trente entreprises les plus performantes de la BRVM
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BRVM
BRVM Prestige	Indice des dix entreprises phares cotées à la BRVM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût Assurance, Fret
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CI	Côte d'Ivoire
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
FAB	Franco à bord
FCFA	Franc Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IPI	Indice de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
MmBtu	Million British Thermal Units (Million d'unités thermiques britanniques)
PEM	Perspectives Économiques Mondiales
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PS Gouv	Programme Social du Gouvernement
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
US	United States

## SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

### ***L'économie mondiale poursuit son ralentissement***

L'activité économique mondiale continue d'être affectée par la perturbation des chaînes d'approvisionnement ainsi que par les conséquences de la guerre en Ukraine et du durcissement continu des politiques monétaires opéré par les différentes banques centrales pour juguler la pression inflationniste persistante.

En effet, la guerre en Ukraine et les crises alimentaire et énergétique qui en ont résulté, ont induit une inflation galopante. Selon les dernières statistiques du Fonds Monétaire International (FMI) publiées en janvier 2023, le taux d'inflation mondial a atteint 8,8% en 2022, son niveau le plus élevé depuis plusieurs décennies, et resterait élevé à 6,6% en 2023. Les relèvements des taux directeurs opérés par les principales Banques centrales, pour contrer l'inflation, durcissent les conditions de financement aussi bien des États que du secteur privé. Ainsi, la croissance économique mondiale est freinée, la vulnérabilité budgétaire des États est aggravée et la fragilité des plus endettés est exacerbée.

Selon le FMI, la progression du Produit Intérieur Brut mondial poursuivrait en 2023 son ralentissement observé en 2022, après le rebond de 2021. Elle se situerait à 2,9% après +3,4% en 2022 et +6,2 en 2021.

Le **marché des matières premières**, au mois de janvier 2023, enregistre des évolutions contrastées des cours des produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire comparés au mois précédent. Les cours du gaz naturel (-40,8%), des engrais (-6,2%) et du blé (-1,5%) fléchissent. A l'inverse, ceux du riz (+10,7%), de l'or (+5,6%), du caoutchouc (+4,9%), du cacao (+4,3%), du pétrole brut (+2,7%) et du café robusta (+3,4%) augmentent.

Sur le **marché des changes**, en évolution mensuelle au mois de janvier 2023, l'euro s'apprécie face au dollar US (+1,7%) et à la livre

sterling (+1,5%). En revanche, la devise européenne se déprécie par rapport au rouble (-2,9%) et au yuan renminbi (-0,9%).

### ***Bonne tenue de l'activité économique nationale***

L'activité économique nationale a enregistré en 2022, une évolution favorable qui devrait se poursuivre en 2023, en dépit du contexte international difficile. Elle bénéficie de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025.

Dans le contexte international marqué par la persistance des tensions inflationnistes, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre de certaines mesures de la lutte contre la cherté de la vie, adoptées en 2022, afin de préserver le pouvoir d'achat des populations. En outre, il envisage d'identifier de nouvelles actions qui contribueraient à améliorer l'accès aux produits de grande consommation.

Par ailleurs, les efforts pour l'amélioration de l'environnement des affaires observés en 2022 se poursuivent à travers la mise en œuvre de l'agenda triennal de réformes 2023-2025 du programme d'amélioration du climat des affaires.

### ***Les réalisations sectorielles sur la période écoulée de 2022, comparées à celles de la même période de l'année 2021, sauf indication contraire, sont présentées ci-dessous.***

Dans le secteur primaire, l'agriculture industrielle et d'exportation a enregistré, sur l'année 2022, une évolution meilleure que prévue, grâce à la hausse de la production de fèves de cacao de 5,8%. au lieu d'une baisse projetée. De même, les productions de café (+52,6%), de caoutchouc (+21,1%), de noix de cajou (+6,1%) et de sucre (+5,1%) ont augmenté. A l'inverse, il a été observé une contraction des productions de coton graine (-15,7%), de régime de palme (-9,9%) et de banane dessert (-9,0%). Le coton graine a pâti de conditions climatiques défavorables et de

l'attaque de jassides, des insectes ravageurs, tandis que la filière palmier à huile subit le vieillissement du verger. Quant à l'agriculture vivrière, elle a évolué favorablement, tirée principalement par la hausse de productions de manioc (+8,0%), maïs (+5,2%), et d'arachide non décortiquée (+4,1%).

Dans le **secteur secondaire**, au mois de décembre 2022, en glissement annuel, l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) en volume rebondit de 6,3%, en raison essentiellement du redressement de la production des « industries extractives » (+20,7% après -1,2% en novembre 2022) et de l'accélération des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+7,6% après +4,7% en novembre 2022). De même, la progression du BTP reste vigoureuse à 24,5% malgré une décélération comparée à la hausse de 27,5% enregistrée le mois précédent. En moyenne sur l'année 2022, la production industrielle a progressé de 7,4% et l'activité des BTP s'est accrue de 27,7%.

Le **secteur tertiaire** enregistre au mois de décembre 2022, en glissement annuel, une progression de 9,8% de l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail. Dans les télécommunications, le nombre de minutes d'appel (+3,3%), le trafic SMS (+7,7%) et le trafic internet (+36,0%) demeurent bien orientés. Au niveau du transport, le nombre total de passagers dans l'aérien (+14,7%) et le trafic de marchandises par voie maritime (+1,8%) augmentent tandis que le trafic de marchandises par voie ferroviaire (-8,8%) se contracte. Dans l'ensemble sur l'année 2022, le secteur tertiaire a consolidé sa reprise, porté par une demande robuste, en relation avec la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire.

**Les Prix à la Consommation** poursuivent leur décélération amorcée au mois d'octobre 2022 pour atteindre 4,8% au mois de janvier 2023, en rythme annuel. Ce ralentissement des prix provient d'une décélération à la fois de ceux des produits comestibles (+5,9% contre +6,5% au mois de décembre 2022) et de ceux des produits non comestibles (+4,2% contre +4,3% au mois

de décembre 2022). En moyenne sur l'année 2022, l'inflation s'est établie à 5,2%, après 4,2% en 2021.

Dans le même sillage, **l'Indice des Prix de la Production Industrielle (IPPI)** affiche un accroissement de 4,7% au mois de décembre 2022, en rythme annuel, en deçà de l'augmentation de 5,8% enregistré le mois précédent. Cette décélération de la progression de l'IPPI est portée essentiellement par les prix de la production manufacturière (+5,7% contre +7,5% en novembre 2022) tandis que ceux de la production des industries extractives (+2,7% contre +1,8% en novembre 2022) accélèrent. En moyenne sur l'année 2022, l'IPPI s'est raffermi de 11,1%, après une augmentation de 10,0% en 2021.

En lien avec les dynamismes sectoriels, **le marché de l'emploi formel** a enregistré un gain de 81 730 salariés en 2022. Toutefois, cette évolution est en deçà des 85 802 emplois nets créés en 2021.

La situation des **finances publiques** a été caractérisée en 2022 par une mobilisation des recettes totales et dons en deçà, de 41,8 milliards, de l'objectif défini dans le cadre du collectif budgétaire de 2022. Cette contreperformance est attribuable à des moins-values dans les mobilisations des dons (-61,9 milliards) et des recettes fiscales (-22,2 milliards) dont l'impact a été atténué par une plus-value des cotisations sociales (+46,7 milliards). En ce qui concerne les dépenses totales et prêt nets, ils sont ressortis en dépassement de 351,4 milliards de l'objectif, en lien principalement avec le surplus des dépenses d'investissement (+77,8 milliards), des dépenses de sécurité (+73,6 milliards) et des subventions et transferts (+72,4 milliards). L'excédent des dépenses de sécurité s'explique par les efforts de lutte contre le développement du terrorisme aux frontières nord de la Côte d'Ivoire. Quant aux subventions et transferts, ils sont impactés par le coût de certaines mesures de lutte contre la vie chère.

Il résulte de ces évolutions, un déficit du solde budgétaire de 2 982,0 milliards (6,8% du PIB),

plus accentué que le déficit prévisionnel de 2 588,8 milliards. Ce déficit a été financé par la levée de fonds sur le marché sous régional et international, d'un montant de 3 298,0 milliards qui a également permis de régler les échéances du capital de la dette publique.

Les **échanges extérieurs** de marchandises hors biens exceptionnels sont caractérisés, en janvier 2023, en rythme annuel, par une augmentation de 40,2% des exportations et une baisse de 0,5% des importations en valeur. Il ressort de ces évolutions un excédent du solde commercial de +294,3 milliards de FCFA. Par ailleurs, les termes de l'échange s'améliorent de 6,6% sous l'effet d'une hausse des prix à l'export (+17,4%) supérieure à celle des prix à l'import (+10,1%).

Au niveau des **statistiques monétaires**, le resserrement de la politique monétaire adoptée par la BCEAO pour limiter les tensions inflationnistes, s'est traduit par un ralentissement du rythme de progression, en glissement annuel, des créances intérieures à fin décembre 2022. Ainsi, les encours des créances sur l'économie (+7,3% contre +8,6% à fin novembre 2022) et les encours de créances nettes sur l'Administration centrale (+27,7% contre +34,8% à fin novembre 2022) enregistrent une décélération de leur rythme de croissance en décembre 2022. S'agissant des actifs extérieurs nets, ils affichent une contraction de 7,6% moins forte que celle de 17,8% enregistrée à fin novembre 2022. Le repli des actifs extérieurs nets est en relation avec le déficit du solde global de la balance des paiements en 2022. Il résulte de ces évolutions, une progression de la masse monétaire au sens large (M2) de 9,0% à fin décembre 2022, après une hausse de 9,1% à fin novembre 2022.

**Le marché boursier régional** est en berne au mois de janvier 2023. Il affiche une baisse des indices BRVM Composite et BRVM 30 respectivement de 1,95% et 1,85%, en variation mensuelle. En revanche, l'indice BRVM Prestige qui regroupe les dix (10) entreprises phares inscrites à la cote progresse de 1,28%. Par

ailleurs, les transactions en volume reculent de 15,9% comparativement au mois précédent et les transactions en valeur se contractent de 10,7% pour s'établir à 17,8 milliards FCFA.

**En définitive**, en dépit de l'environnement international difficile, en lien avec les tensions inflationnistes, le durcissement des conditions de financement et le ralentissement du PIB mondial, l'économie ivoirienne a enregistré une évolution globalement favorable en 2022. Elle a tiré avantage de l'accélération de la mise en œuvre des investissements prévus dans le PND 2021-2025 et de l'amélioration de la compétitivité-prix. Par ailleurs, les différentes mesures de lutte contre la cherté de la vie mises en œuvre par le Gouvernement ont permis de limiter l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, le taux d'inflation s'est affiché en deçà du niveau mondial, mais au-dessus du maximum de 3% de la norme de l'UEMOA.

Le financement bancaire de l'économie s'est accru, dénotant du maintien de la confiance des banquiers. Toutefois, le rythme de progression a ralenti comparativement à son niveau de 2021, sous l'effet du resserrement de la politique monétaire.

Les performances sectorielles enregistrées sur l'année 2022 laissent entrevoir une croissance du PIB dans le voisinage du taux de +6,8% projeté en septembre 2022. Ce dynamisme devrait se poursuivre en 2023. Cependant, le cadre macroéconomique a été fragilisé en 2022, par une dégradation du solde du commerce spécial hors biens exceptionnels (FAB-CAF) qui a de façon exceptionnelle affiché un déficit qui devrait impacter négativement le solde courant de la balance de paiement. De même, il a subi une accentuation du déficit du solde global de l'exécution budgétaire, en lien, entre autres, avec l'accroissement des dépenses de lutte contre le développement du terrorisme et le coût de certaines mesures prises pour freiner la hausse des prix à la consommation.

## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

### *Poursuite du ralentissement de l'économie mondiale*

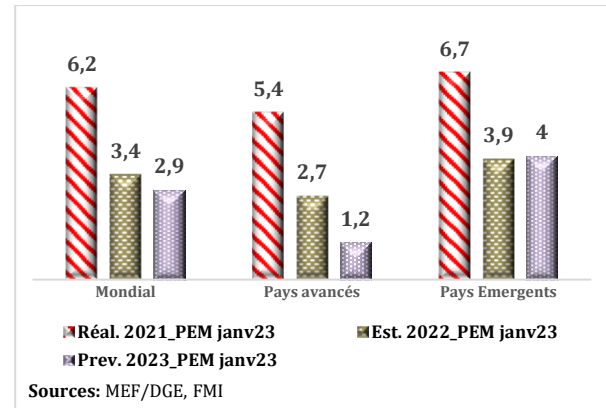
L'activité économique mondiale continue d'être impactée négativement par la perturbation des chaînes d'approvisionnement ainsi que par les conséquences de la guerre en Ukraine et du durcissement continu des politiques monétaires par les différentes banques centrales pour juguler la pression inflationniste persistante.

En effet, les prix des produits pour lesquels la Russie et l'Ukraine figurent parmi les principaux exportateurs restent à des niveaux élevés, en dépit d'un relatif reflux des prix du blé et des engrais consécutifs à l'accord sur l'exportation des céréales ukrainiennes, intervenu en juillet 2022 entre l'Ukraine et le Russie suite aux négociations conduites par la Turquie avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Il s'agit principalement des produits énergétiques, des engrais, du blé et des huiles. Par conséquent, les Gouvernements continuent à accorder des appuis budgétaires, à travers des subventions et des abandons ou réductions de taxes afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce contexte, selon les dernières projections du Fonds Monétaire International (FMI) publiées en janvier 2023, le taux de croissance du PIB mondial a ralenti à +3,4% en 2022 après le rebond de +6,2% enregistré l'année précédente. Cette décélération se poursuivrait en 2023 avec un taux de progression du PIB prévu à 2,9%, sous l'effet du ralentissement du rythme d'accroissement du PIB des pays avancés, tandis que la progression du PIB des économies émergentes et économies en

développement connaîtrait un léger renforcement.

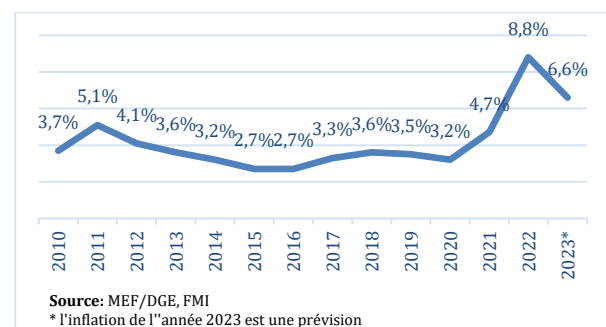
Graphique 1: Taux de croissance (en %)



Au niveau de la gestion des finances publiques, l'accentuation du déficit budgétaire persiste, tandis que les relèvements des taux d'intérêts continuent de peser sur les conditions de financement des États, exposant certains au surendettement ou au défaut de paiement.

Selon les dernières prévisions du FMI, l'inflation mondiale a atteint 8,8% en 2022, son niveau le plus élevé depuis plus d'une décennie. Les tensions inflationnistes ont été observées aussi bien dans les pays avancés (+7,3%) que dans les économies émergentes et économies en développement (+9,9%).

Graphique 2: Evolution du taux d'inflation mondial de 2010 à 2023



En moyenne sur l'année 2023, l'inflation décèlerait pour se situer à 6,6%, un niveau qui reste encore élevé.



Tableau 1 : Évolution des taux d'inflation des principales économies (en %)

PAYS/GROUPE DE PAYS	2021	2022	Prévision 2023
Monde	4,7	8,8	6,6
Pays avancés	3,1	7,3	4,6
Pays émergents et Pays en développement	5,9	9,9	8,1
Afrique subsaharienne	11,6	14,4	11,9

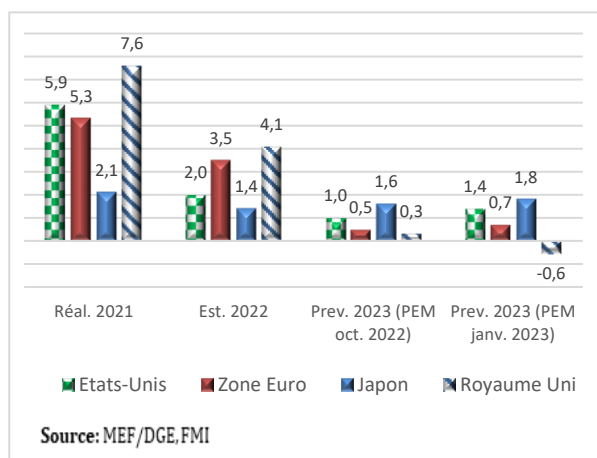
Source : FMI, PEM janvier 2023

## I.1. PAYS AVANCÉS

Au niveau des pays avancés, le taux de croissance a décéléré à +2,7% en 2022 contre +5,4% en 2021. Le ralentissement a été observé dans la plupart des pays, mais il a été plus accentué aux États-Unis et au Royaume-Uni. La réduction du rythme de croissance du PIB devrait se poursuivre en 2023 (+1,2%). Quant à l'inflation, elle devrait passer de 7,3% en 2022 à 4,6% en 2023 contre 3,1% en 2021.

En 2023, le taux de croissance du PIB poursuivrait sa décélération et ressortirait à +1,2%. Le ralentissement serait observé dans la plupart des pays mais serait plus marqué au Royaume-Uni et dans la zone euro.

Graphique 3: Taux de croissance annuelle des économies avancées (en %)



Au **Royaume-Uni**, la production intérieure a progressé de 4,1%. Toutefois, elle a décéléré par rapport au rebond de 7,6%

enregistré en 2021, en lien avec la faiblesse de l'activité aux deuxième et troisième trimestres, découlant du ralentissement des secteurs de la production et de la construction. En 2023, le PIB se contracterait de 0,6%, sous l'effet des conséquences du durcissement des politiques budgétaires et monétaires ainsi que des conditions financières. En outre, les prix de détail de l'énergie encore élevés saperaient le pouvoir d'achat des ménages.

Dans la **Zone Euro**, la croissance du PIB est ressortie positive à 3,5% en 2022, grâce à une forte résilience de l'activité au premier semestre. Cependant, cette progression est en dessous de celle de 5,3% enregistrée en 2021, en raison du ralentissement de l'activité au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre en lien avec le tassement des dépenses de consommation des ménages.

En 2023, il est prévu une hausse modérée du PIB de 0,7%, en repli de 2,4 points de pourcentage comparé au niveau de 2022. La zone euro est fragilisée par la persistance de la guerre en Ukraine, en raison de sa forte dépendance vis-vis du gaz naturel et du pétrole russe. Elle devrait échapper à une contraction au premier trimestre de 2023, grâce à la baisse des prix de gros de l'énergie et les annonces supplémentaires de soutien budgétaire au pouvoir d'achat par un contrôle des prix de l'énergie et des transferts au comptant.

**Aux États-Unis**, le taux de croissance du PIB (+1,4%) ne ralentirait que de 0,6 point de pourcentage en 2023, comparé à son niveau en 2022, grâce à la solidité des dépenses des ménages et du marché du travail ainsi qu'au repli de l'inflation dans l'alimentation et l'énergie.

Au **Japon**, l'économie a progressé de 1,4% en 2022, soutenue par l'amointrissement

de l'impact de la Covid-19 et par le maintien d'un « policy-mix »<sup>1</sup> accommodant. Cependant, l'augmentation du PIB a été plus faible que la progression de 2,1% enregistrée en 2021, en relation avec la contraction observée au troisième trimestre 2022.

L'activité économique continuerait de bénéficier des mesures de soutien monétaire et budgétaire en 2023 et le PIB progresserait de 1,8%. En effet, contrairement aux autres économies qui ont procédé au resserrement monétaire, la Banque du Japon (BoJ) maintient une politique ultra-souple, malgré une inflation élevée. Cette politique qui a conduit à la dépréciation du yen, a permis aux entreprises privées d'engranger des bénéfices élevés et de stimuler les investissements.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les économies avancées (en %)

Pays/groupe de pays	Réal 2021	Est 2022	Prév. 2023
Mondiale	6,2	3,4	2,9
Pays avancés	5,4	2,7	1,2
<i>Etats-Unis</i>	5,9	2,0	1,4
<i>Zone Euro</i>	5,3	3,5	0,7
<i>Royaume-Uni</i>	7,6	4,1	-0,6
<i>Japon</i>	2,1	1,4	1,8

Source : FMI, PEM janvier 2023

## I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **pays émergents et pays en développement** en 2022, le taux de croissance du PIB a enregistré un accroissement de 3,9%, en deçà de l'augmentation de 6,7% enregistrée l'année précédente, selon les dernières projections du FMI publiées en janvier 2023. L'inflation a accéléré pour se situer à 9,9% en 2022.

En 2023, le taux de croissance du PIB augmenterait de 4,0% légèrement au-dessus de la progression enregistrée en 2022. Cette bonne performance bénéficierait principalement de l'accélération de la croissance chinoise et de la reprise de l'économie russe après deux années de contraction. L'activité économique serait portée par la poursuite de la reprise de l'activité industrielle et des services. Quant au taux d'inflation, il reculerait à 8,1% en 2023, à un niveau qui traduit la persistance des tensions inflationnistes.

En **Chine**, le produit intérieur brut (PIB) chinois n'a augmenté que de 3,0% en 2022, après une hausse de 8,4% en 2021, en relation avec le ralentissement de l'activité au cours du deuxième et quatrième trimestre (+0,0%) sous l'effet de la résurgence des infections à la Covid-19, de l'application de la politique zéro-Covid et de la morosité du marché de l'immobilier.

Relativement au marché de l'emploi, selon le Bureau d'État des statistiques (BES) de la Chine, 12,06 millions de nouveaux emplois urbains ont été créés en 2022, dépassant ainsi l'objectif annuel du Gouvernement de création de 11 millions d'emplois. Cette réalisation est tout de même en deçà des 12,69 millions d'emplois urbains créés en 2021.

En 2023, la croissance du PIB de la Chine devrait se renforcer et atteindre +5,2%. Cette embellie serait le résultat (i) de la mise en œuvre de mesures de relance budgétaire et monétaire et (ii) de la fin de la politique « zéro Covid » intervenue le 07 décembre 2022. Les mesures de relance viseraient à stimuler les investissements. Par ailleurs, les autorités chinoises envisagent la mise en

<sup>1</sup> Combinaison de la politique monétaire et de la politique budgétaire

œuvre d'un plan spécial pour relancer le secteur immobilier, notamment en fournissant un soutien financier supplémentaire aux promoteurs et aux acheteurs de logement.

**En Russie**, le PIB s'est contracté de 2,2% en 2022, sous l'effet des sanctions des pays occidentaux suite au déclenchement de la guerre en Ukraine. Cette baisse limitée, alors qu'un effondrement de l'économie Russe était attendu, s'explique d'une part, par l'action de la banque centrale russe qui a réussi à éviter l'écroulement du système bancaire et d'autre part, par le fait que le pays a su se réinventer en réorientant ses échanges commerciaux vers les pays qui n'appliquent pas les sanctions.

Le PIB enregistrerait un redressement de 0,3% en 2023. Cette reprise, malgré le maintien des sanctions internationales, dénote d'une relative résilience de l'économie Russe.

**En Afrique subsaharienne**, la croissance a ralenti, pour s'établir à 3,8% contre 4,7% en 2021. Les fortes augmentations du coût de la vie, conjuguées à la faiblesse de la demande extérieure et au resserrement des conditions financières mondiales, ont freiné la reprise post-Covid dans de nombreux pays.

En Afrique du Sud et au Nigéria, la progression du PIB s'est affichée respectivement à 2,6% et 3,0% en 2022. L'économie de l'Afrique du Sud a été fragilisée par l'aggravation des pénuries d'électricité, l'incertitude politique, ainsi que par des perturbations dues aux inondations et aux grèves. Quant au Nigéria, l'activité économique a été affaiblie par l'intensification des problèmes de production dans le secteur pétrolier.

En 2023, la croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne s'accélérerait pour se situer

à 4,7%, grâce notamment aux mesures prises pour contrer les problèmes d'insécurité dans le secteur pétrolier nigérian.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB dans les économies émergentes (en %)

Pays/groupe de pays	Réal 2021	Est 2022	Prév. 2023
<b>Pays émergents</b>	6,7	3,9	4
<i>Chine</i>	8,4	3,0	5,2
<i>Brésil</i>	5,9	2,0	1,4
<i>Inde</i>	8,7	6,8	6,1
<i>Russie</i>	4,7	-2,2	0,3
<i>Afrique subsaharienne</i>	4,7	3,8	4,7
<i>Nigéria</i>	3,6	3,0	3,2
<i>Afrique du sud</i>	4,9	2,6	1,2

Source : FMI, PEM janvier 2023

Dans la **zone UEMOA**, le taux de croissance du PIB de l'Union est estimé à +5,7% en 2022 contre +6,1% en 2021. L'activité économique est restée soutenue en dépit de la conjoncture internationale morose et d'un environnement sociopolitique et sécuritaire régional fragile. Cette bonne tenue de l'activité économique est consécutive à l'intensification des investissements par les États membres, ainsi qu'à la bonne tenue de la production manufacturière, de la production commerciale et des services. Quant au taux d'inflation, il est estimé à 7,5% contre 3,6% en 2021.

En 2023, le PIB réel se renforcerait de 7,2%, en lien avec l'exécution des programmes publics de développement des États de l'Union et le dynamisme du secteur privé.

### I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

**Cours du pétrole brut en deçà de son niveau de janvier 2022 mais en hausse sur un mois, en janvier 2023.**

Les risques de récession qui pèsent sur l'économie mondiale, la persistance de l'inflation et l'accélération de l'économie

chinoise, sont autant de facteurs qui impactent les prix des principaux produits exportés et importés de la Côte d'Ivoire en début d'année 2023.

Tableau 4 : Evolution des cours des matières premières en glissement annuel et en variation mensuelle (en %)

Matières premières	Variation mensuelle Janv 2023/Déc 2022	Variation en glissement annuelle Janv 2023/Janv 2022
Cacao fèves	4,3	6,2
Café Arabica	-1,5	-23,7
Café Robusta -	3,4	-12,7
Coton	-0,6	-24,1
Huile de palme	0,2	-30,0
Caoutchouc	4,9	-20,7
Maïs	0,2	9,5
Sucre	-0,3	3,6
Or	5,6	4,5
Pétrole brut Brent	2,7	-2,9
Gaz Naturel Index	-40,8	-24,2
Riz blanchi, 5%	10,7	21,1
Blé dur	-1,5	1,6
Engrais	-6,2	-11,3

Source : Banque Mondiale

Le prix moyen du **cacao fèves**, poursuit sa tendance haussière entamée en septembre 2022. En janvier 2023, il augmente de 4,3%, impulsé par la perspective d'une baisse de production intermédiaire en Côte d'Ivoire à cause du temps sec et chaud.

Le cours du **caoutchouc** poursuit son relèvement entamé en novembre 2022, avec un gain de 4,9%, soutenu par la vigueur de la demande du principal acheteur, la Chine.

Le cours de **l'huile de palme** affiche une hausse de 0,2%, après une longue série de recul débutée au mois de mai 2022. Les anticipations d'entrée en vigueur du mandat B35 (diesel vendu dans le pays à partir du 1<sup>er</sup> février 2023 contenant 35% d'ester méthylique d'acide gras à base de palme) en sont la cause. C'est une mesure prise par l'Indonésie, premier producteur mondial, pour affecter sa production à la consommation intérieure. Ainsi, cette

politique risque de mettre le cours de l'huile de palme sous tension en 2023.

Le prix de **l'or** s'accroît de 5,6% au mois de janvier 2023, en variation mensuelle, après des augmentations consécutives au cours des trois mois précédents. Cette montée s'explique par deux (02) facteurs notamment, l'inflation et ensuite l'incertitude de la période due aux vives tensions entre l'Ukraine et la Russie. En effet, en période de crise financière, l'or conserve sa valeur refuge.

Le prix moyen du **riz thaïlandais** atteint 517 dollars US la tonne en moyenne au mois de janvier 2023, le niveau le plus haut depuis mars 2021, en accroissement de 10,7% en variation mensuelle. Cette évolution est attribuable à la réduction, par la Thaïlande, de son objectif d'exportation de riz en 2023, en lien avec la vigueur de sa demande intérieure en riz.

Le cours moyen du **blé dur** se contracte de 1,5% en janvier 2023, après avoir reculé de 8,6% en décembre 2022, en variation mensuelle. Il descend à 380,36 dollars la tonne, loin de son pic de 522,3 dollars la tonne atteint au mois de mai 2022. Ainsi, il retrouve son niveau d'avant le conflit en Ukraine, grâce au renforcement des stocks mondiaux, notamment en Russie et en Australie ainsi qu'à la poursuite des exportations ukrainiennes reprises suite à l'accord intervenu en juillet dernier pour 120 jours entre les Nations Unies, l'Ukraine, la Russie et la Turquie.

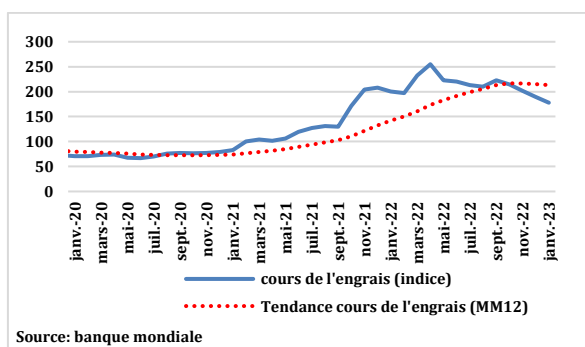
Le prix du **coton** recule de 0,6%, après un retrait de 0,1% en décembre 2022. La demande en berne et l'orientation à la hausse des stocks en 2023, expliquent ce reflux.

Concernant le prix du **gaz naturel**, il diminue de 40,8% en variation mensuelle au mois de janvier 2023, en raison des

températures clémentes en Europe. Il poursuit ainsi sa tendance baissière amorcée en septembre 2022, passant du pic de 454,1 US dollars MmBtu en août 2022 à 149,35 US dollars MmBtu en janvier 2023.

S'agissant des **engrais**, le fléchissement de l'indice des prix entamé en avril 2022 se poursuit en janvier 2023 avec un recul de 6,2% sur un mois. Toutefois, l'indice se maintient à des niveaux historiquement élevés. Le prix des engrais pâtit de la réduction de la demande par les agriculteurs en raison à la fois de problèmes de coûts élevés et de ruptures d'approvisionnements.

Graphique 4 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



**Comparés à leurs niveaux de janvier 2022**, les prix de l'huile de palme (-30,0%), du gaz naturel (-24,2%), du coton (-24,1%), du café Robusta (-12,7%), du caoutchouc (-20,7%), des engrais (-11,3%) et du pétrole brut (-2,9%) affichent un repli au mois de janvier 2023. Par contre, ceux du riz thaïlandais (+21,1%), du maïs (+9,5%), du cacao (+6,2%), du blé dur (+1,6%), de l'or (+4,5%) et du sucre (+3,6%) ressortent en hausse.

### Appréciation de l'euro face au dollars américain

Les Banques centrales européenne (BCE) et américaine (Fed) ont annoncé au mois de décembre 2022, leur intention de poursuivre le resserrement de leur politique monétaire. Au mois de janvier 2023, sur le **marché des changes**, en

évolution mensuelle, l'euro s'apprécie face au dollar US (+1,7%), à la livre sterling (+1,5%) et au rand sud-africain (+0,7%). Cependant, la monnaie européenne se déprécie par rapport au yuan renminbi (-0,9%), au yen (-1,6%) et au rouble russe (-2,9%).

## II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,*

L'activité économique nationale continuerait d'évoluer favorablement en 2023, bénéficiant de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, et d'un ralentissement de l'inflation, en dépit d'une atonie de la croissance mondiale.

Aussi, dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie, certaines mesures prises par le Gouvernement se poursuivront en vue de préserver le pouvoir d'achat des populations. Il s'agit de :

- Le plafonnement des prix du riz, du sucre, de la tomate concentrée, du lait, des pâtes alimentaires, de l'huile de palme raffinée et de la viande de bœuf. Cette mesure s'applique tant à la production qu'à la distribution. Les prix et les marges ainsi déterminés pourraient faire l'objet de révision après concertation avec les acteurs des secteurs concernés, en cas d'évènement modifiant de façon significative la structure des prix ;
- La subvention de 2 milliards pour accompagner la création d'un fonds de garantie au secteur de la boulangerie et la transformation structurelle de la filière blé-farine-pain ;
- La subvention partielle des prix des produits pétroliers, notamment le gasoil, pour un montant d'environ 700 milliards, de janvier 2022 à février 2023 ;
- L'instauration du principe de l'information préalable et de concertation, avant toute augmentation de prix des denrées de grande consommation ;
- Le renforcement de la surveillance du

respect de l'affichage et des prix des produits réglementés ;

- L'intensification de la communication, en vue d'informer les consommateurs sur les prix pratiqués, la disponibilité des produits de grande consommation et l'évolution des cours des produits et intrants sur le marché international.

Le Gouvernement envisage également, en sus de ces mesures, d'identifier de nouvelles actions en 2023 en vue de continuer à améliorer l'accès aux produits de grande consommation.

Par ailleurs, les efforts pour l'amélioration de l'environnement des affaires devraient se poursuivre avec la mise en œuvre de l'agenda triennal de réformes 2023-2025 du programme d'amélioration du climat des affaires. Cet agenda s'articule autour de 5 axes qui sont :

- Axe 1 : l'amélioration des scores de la Côte d'Ivoire aux indices internationaux du climat des affaires ;
- Axe 2 : le renforcement du climat des affaires de la Côte d'Ivoire pour accroître la compétitivité du secteur privé à travers un ensemble de projets de réformes visant à accroître la compétitivité des entreprises du secteur privé ;
- Axe 3 : la communication et la vulgarisation du programme des réformes d'amélioration du climat des affaires à travers des actions visant à vulgariser les réformes, à susciter leur appropriation et à améliorer l'image du pays en vue de favoriser son attractivité et sa compétitivité ;

- Axe 4 : l'animation du processus des réformes et son fonctionnement à travers un ensemble d'activités facilitant la mise en œuvre du programme des réformes ;
- Axe 5 : le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du programme des réformes d'amélioration du climat des affaires à travers des projets et/ou activités permettant de fournir des informations sur l'état de mise en œuvre des réformes et leur impact sur l'activité économique.

## II.1. SECTEUR RÉEL

Sur l'année 2022, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont ressortis en hausse. Pour l'année 2023, les projections du Ministère de l'économie et des Finances tablent sur une poursuite du dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire. Par contre, le secteur primaire se contracterait.

### II.1.a. Secteur primaire

La croissance du secteur primaire est estimée à 5,1% en 2022, sous l'effet de l'augmentation des productions de l'agriculture industrielle et d'exportation de 6,5% ainsi que de l'agriculture vivrière de 3,5% contre des prévisions respectives de 0,0% et 2,4%.

La performance de l'agriculture industrielle et d'exportation en 2022 a été meilleure que prévue, en raison essentiellement de la hausse de la production de cacao de 5,8% au lieu d'une baisse projetée de 5,8%. De même, les productions de café (+52,6%), de caoutchouc (+21,1%), de noix de cajou (+6,1%) et de sucre (+5,1%) se sont accrues. Par contre, les productions de coton graine (-15,7%), de banane dessert (-9,0%) et de régimes de palme (-9,9%) se sont contractées.

Concernant l'agriculture vivrière, elle a été tirée par la hausse de productions de manioc (+8,0%), de maïs (+5,2%), et d'arachide non décortiquée (+4,1%). Ces évolutions favorables sont dues à des conditions climatiques favorables et au soutien de l'État à travers des dons de matériels roulants et d'intrants afin de renforcer les capacités du système de production. Toutefois, les productions de fonio (-9,1%), de gombo (-58,8%) et d'aubergine (-18,1%) ont baissé, affectées par l'invasion de jassides.

Tableau 5 : Variation des principales productions de l'agriculture d'exportation et de l'agriculture vivrière

	Est. 2022 (%)	Prév. 2023 (%)
Agriculture industrielle et d'exportation	6,5	-1,5
Cacao fèves	5,9	-9,3
Café	54,8	-5,2
Noix de cajou	6,1	2,1
Caoutchouc	21,1	21,4
Sucre	5,1	2,0
Banane dessert	-9,0	4,3
Coton graine	-15,7	20,9
Régime de palme	-9,9	5,0
Agriculture vivrière et élevage	3,5	2,0
Banane plantain	3,9	0,1
Manioc	8,0	3,9
Riz, paddy	2,7	3,0
Maïs	5,2	2,0
Aubergine	-18,1	-24,5
Tomate	3,1	1,3

Sources : MEF/DGE, OPA, MEMINADER, ADERIZ

Pour l'année 2023, le secteur primaire continuerait de bénéficier du soutien de l'État à travers la poursuite du Programme d'Urgence de Soutien aux filières agricoles (PURGA II). L'agriculture industrielle et d'exportation profiterait entre autres, (i) de la maîtrise de la maladie de la mosaïque de la canne intervenue en début de campagne 2022-2023, (ii) de la poursuite de la mise en œuvre des contrats-plans visant à booster les investissements en faveur de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises de

transformation dans les filières sucrière et cotonnière, et (iii) de l'amélioration du rendement en lien avec de bonnes pratiques agricoles.

Toutefois, la production agricole reste confrontée à la cherté des engrais qui limite leur accès. En outre, la production du binôme café-cacao serait impactée par (i) les conditions climatiques défavorables, (ii) les facteurs agronomiques, notamment le repos végétatif, et (iii) l'arrêt de distribution des semences améliorées afin de limiter la production cacaoyère à 2 millions de tonnes et préserver le couvert végétal du pays.

### II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire enregistre au mois de décembre 2022, une orientation favorable grâce à un rebond de l'activité industrielle et à l'accélération des principaux travaux d'infrastructures dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 et de l'amélioration de la fluidité routière. Cette évolution favorable devrait se consolider durant l'année 2023.

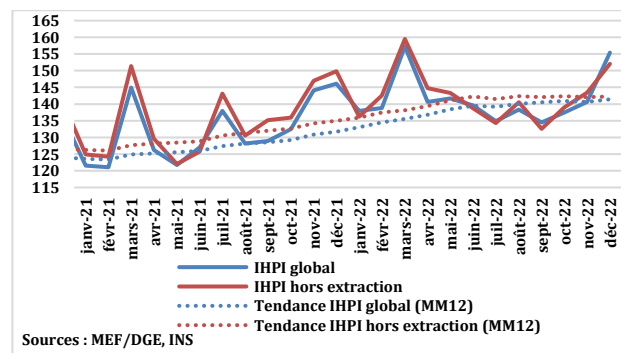
#### ✓ *Rebond de l'activité industrielle*

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) en volume affiche un rebond de 6,3% en glissement annuel au mois de décembre 2022 en raison essentiellement du redressement de la production des « industries extractives » (+20,7% après -1,2% en novembre 2022) et de l'accélération des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+7,6% après +4,7% en novembre 2022).

En moyenne sur l'année 2022, l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) en volume progresse de 7,4% sous l'effet du dynamisme des « industries extractives », des « industries manufacturières » et des « industries de

production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau ».

Graphique 5 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume



#### ✓ *Redressement des industries extractives*

La production des « industries extractives » en volume se redresse en rythme annuel au mois de décembre 2022 portée par l'accélération de la production dans les divisions « extraction d'hydrocarbures » (+3,8% contre -8,8% en novembre 2022), « extraction de minerais métalliques » (+28,0% après -0,2% en novembre 2022) amoindrie par le ralentissement de la division « autres activités extractives » (+19,4% contre +33,9% en novembre 2022). Les activités des « industries extractives » devraient rester sur leur bonne lancée en 2023.

En moyenne en 2022, la production en volume des « industries extractives » augmente de 12,5%, soutenue par la bonne tenue de l'activité dans les divisions « extraction d'hydrocarbures » (+6,5%), « extraction de minerais métalliques » (+13,1%) et « autres activités extractives » (+50,9%).



Tableau 6 : Principales productions dans les industries extractives

	2021	2022	Variation (%)	Prévisions 2022 (%)
Pétrole brut (en tonnes)	1 201 662,9	1 274 176,2	6,0	6,7
Gaz naturel (en millions m <sup>3</sup> )	2 371,9	2 556,1	7,8	-6,8
Or (en Kg)	41 591,0	47 477,3	14,2	2,7
Nickel (en tonnes)	1 764 151,0	1 840 795,6	4,3	4,9
Manganèse (en tonnes)	961 267,2	929 705,4	-3,3	-16,8
Bauxite (en tonnes)	-	54 962,6	-	-
Diamant (en carats)	4 121,9	3 968,9	-3,7	-39,3

Sources : SODEMI, SIR, PETROCI.

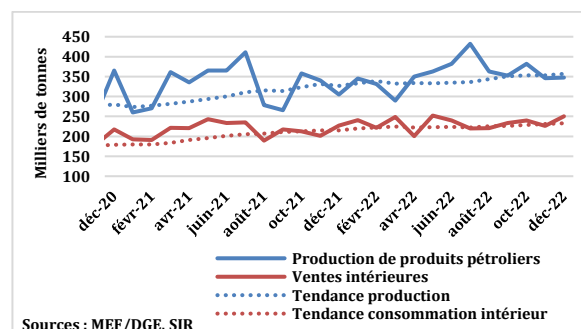
### ✓ Redressement de la production manufacturière

La progression en rythme annuel de la production en volume des « industries manufacturières » enregistre un rebond en décembre 2022, en progressant de 0,1% contre -4,2% en novembre 2022, soutenu principalement par l'accélération enregistrée dans les divisions « activités de fabrication textiles » (+85,5% après +21,5% un mois auparavant), « raffinage et cokéfaction » (+10,7% contre +2,1% en novembre 2022), et la consolidation des divisions « fabrication de produits alimentaires » (+9,9% contre -3,9% en novembre) et « fabrication de boissons » (+4,1% après -32,1% en novembre 2022). Par contre, la production en glissement annuel des divisions « travail du caoutchouc et du plastique » (+30,9% contre +35,9% en novembre 2022) et « autres industries manufacturières » (-25,9% contre -7,7% en novembre 2022) ralentit.

En moyenne sur l'année 2022, les « industries manufacturières » enregistrent une progression de leur production en volume de 5,4%. Cette évolution favorable provient principalement des divisions « fabrication de produits alimentaires »

(+7,8%), « activités de fabrication textiles » (+119%), « raffinage pétrolier et cokéfaction » (12,1%), « fabrication de produits chimiques » (+13,1%), et « fabrication de matériaux minéraux » (+10,0%).

Graphique 6 : Production et vente de produits pétroliers

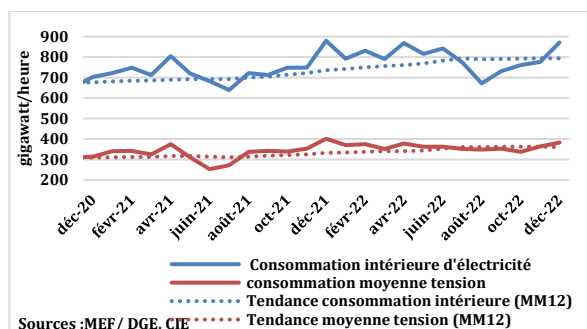


### ✓ Accélération de la production des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau »

La production en volume des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » accélère en rythme annuel au mois de décembre 2022, porté par l'ensemble de ses divisions. En effet, la production des divisions « production et distribution d'électricité et de gaz » (+8,0% contre +4,8% en novembre) et « captage et traitement d'eau » (+1,5% contre +1,1% en novembre) connaissent une accélération.

En moyenne en 2022, la production en volume des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » s'accroît de 5,8%, en lien avec la hausse enregistrée dans les divisions « production et distribution d'électricité et de gaz » et « captage, traitement et distribution d'eau ». La production nette d'électricité augmente de 6,3% grâce au dynamisme de la production de l'électricité de source hydraulique (+9,1%) et de source thermique (+5,4%).

Graphique 7 : Evolution de la consommation d'électricité



### ✓ **Maintien de la tendance haussière du BTP**

Les activités du BTP enregistrent une décélération au mois de décembre 2022 (+24,5% contre +27,5% en novembre 2022) en lien principalement avec le ralentissement de la consommation de « ciment » (+6,1% contre +9,1% en novembre 2022).

L'indicateur avancé du BTP connaît un accroissement de 27,7% en moyenne durant l'année 2022. En 2023, le BTP devrait poursuivre son orientation favorable grâce à l'achèvement des principaux projets d'infrastructures publiques en vue de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations et de l'amélioration de la fluidité routière notamment : (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (iv) l'aménagement de la baie de Cocody, (v) la construction du parc des expositions d'Abidjan, (vi) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, (vii) la construction des échangeurs de l'Indénié, du carrefour Solibra, du carrefour Macaci, du rond-point de la mairie d'Abobo, de N'Dotré et de la Gesco (viii) la réhabilitation de la côtière

entre Abidjan et San Pedro, (ix) la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4), et (x) la construction et la réhabilitation des stades et des infrastructures devant accueillir la prochaine Coupe d'Afrique des Nations.

### II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire maintient son dynamisme observé sur les premiers mois de l'année. Cette évolution favorable est portée par la bonne tenue du commerce de détail, des transports et des activités des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Les évolutions des différentes branches d'activités **au mois de décembre 2022, en glissement sont présentées ci-dessous.**

#### ✓ **Poursuite du dynamisme du commerce de détail**

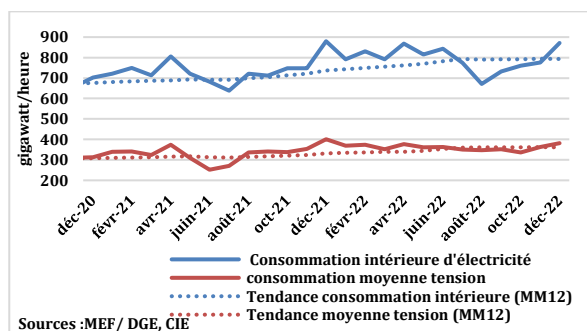
**Au mois de décembre 2022**, l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail progresse de 9,8% en glissement annuel après une hausse de 11,6% le mois précédent, en lien avec la vitalité des ventes dans l'ensemble des branches.

Les investissements dans le secteur du commerce se poursuivent, notamment la construction de marchés de gros et de détail, ainsi que le projet carte de commerçant. Un financement de 80 milliards a été obtenu en 2022 pour la construction de trois (03) marchés de gros dans le cadre du Projet de Développement des Chaines de Valeurs Vivrières (PDC2V), et huit (08) autres marchés de gros et détail devraient être financés en 2023 dans le cadre de Partenariat Public-Privé (PPP).

S'agissant de la carte de commerçant, elle vise à moderniser l'activité commerciale à travers l'identification de tous les acteurs

exerçant une profession commerciale. Au total à fin 2022, le nombre de commerçants recensés atteint 350 000.

Graphique 8 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



### ✓ *Activités en hausse dans le secteur du transport*

Toutes les composantes du transport affichent une évolution favorable au mois de décembre 2022, en glissement annuel, à l'exception du transport ferroviaire qui continue de reculer.

Dans le **transport aérien**, le nombre total de passagers maintient une croissance soutenue en glissement annuel, malgré une décélération observée au fil des mois. Ainsi, au mois de décembre 2022, il progresse de 14,7%, après une hausse 21,2% le mois précédent, en lien avec l'accroissement du nombre de passagers commerciaux (15,8%). Le transport aérien a enregistré l'ouverture, par la compagnie Air Côte d'Ivoire, de deux nouvelles liaisons aériennes à destination de la Guinée Bissau et de l'Afrique du Sud en juin 2022. Le dynamisme du transport aérien devrait se poursuivre en 2023 grâce notamment à (i) l'ouverture, par Air Côte d'Ivoire, d'une nouvelle ligne aérienne à destination de Casablanca, (ii) la reprise des vols directs vers les USA par la compagnie aérienne Ethiopian Airlines, (iii) la réhabilitation des aéroports de Korhogo et de San-Pedro qui seront livrés avant la fin du premier trimestre 2023, (iv) la construction de

l'aéroport de Kong et de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Séguéla.

Dans le **transport maritime**, le trafic global de marchandises connaît une hausse modérée de 1,8%, après celle de 4,0% le mois précédent. Cette évolution découle des effets conjugués de l'augmentation du trafic au port d'Abidjan (+3,7%) et de la contraction des activités au port de San Pedro (-3,6%).

En 2023, le transport de marchandises par voie maritime devrait s'accélérer grâce, notamment au deuxième terminal à conteneurs du port d'Abidjan mis en service le 02 décembre 2022 et au Terminal Industriel Polyvalent du port de San-Pedro (TIPS) inauguré le 14 septembre 2022.

Le **transport ferroviaire** de marchandises continue de se contracter. Il pâtit de la morosité des échanges avec le Burkina Faso, et de l'arrêt de la production de manganèse dans la mine de Lagonkaha qui constituait principalement le trafic intérieur. Ainsi, **au mois de décembre 2022**, le trafic de marchandises par voie ferroviaire recule de 8,8% en glissement annuel après une baisse de 10,4% le mois précédent.

### ✓ *Dynamisme soutenu des services de télécommunication*

L'embellie observée depuis le début de l'année dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) se poursuit. Ainsi, au mois de décembre 2022, le trafic voix augmente de 3,3% en glissement annuel, en décélération toutefois comparé à l'accroissement de 8,5% enregistré le mois précédent. Le trafic SMS décélère également à +7,7% après une augmentation de 9,1% au mois de novembre 2022. Quant au trafic internet, il maintient une croissance soutenue de

36,0% après une hausse de 37,8% un mois plus tôt.

**Au total sur l'année 2022**, le secteur tertiaire a consolidé sa reprise, soutenu par une demande bien orientée grâce aux mesures prises par le Gouvernement en vue de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Ainsi, sont ressortis en augmentation, le chiffre d'affaires du commerce de détail (+11,4%), le nombre total de passagers dans le transport aérien (+26,9%), le trafic global de marchandises par voie maritime (+1,4%) ainsi que les trafics voix (+9,3%), et internet (+43,1%). De même le transport terrestre a maintenu sa tendance haussière au regard de l'augmentation de 9,2% de la consommation des carburants « super » et « gasoil ». A contrario, le trafic global de marchandises par voie ferroviaire s'est contracté de 10,8%.

### II.1.d. Prix à la consommation

#### ✓ *Décélération continue de l'indice des prix à la consommation*

L'évolution de niveau général des prix à la consommation, en rythme annuel, a poursuivi sa décélération amorcée au mois d'octobre 2022 pour ressortir à 4,8% **au mois de janvier 2023**. Le ralentissement des prix à la consommation provient principalement de celui des prix des produits comestibles (+5,9% contre +6,5% au mois de décembre 2022) et à un degré moindre de celui des prix des produits non comestibles (+4,2% contre +4,3% au mois de décembre 2022).

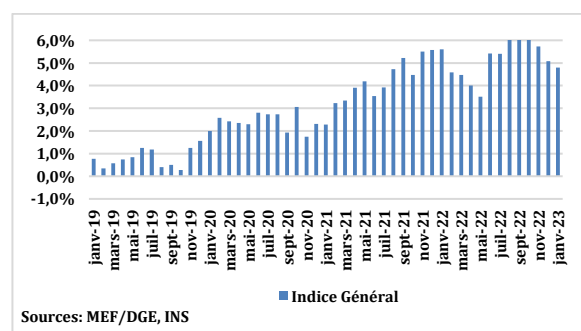
Au niveau de la composante « produits comestibles », les groupes de produits dont les hausses des prix restent élevées, bien qu'en ralentissement comparé au mois précédent, sont les « tubercules et plantains » (+7,1% contre +9,9% au mois de

décembre 2022), les « viandes » (+5,9% contre +6,8% au mois de décembre 2022), ainsi que les fruits (+8,6% contre +9,1% au mois de décembre 2022). Quant aux légumes, ils enregistrent un fléchissement des prix de 5,7% plus prononcé que la baisse de 2,4% enregistrée au mois de décembre 2022.

En revanche, l'inflation est élevée et s'intensifie au mois de janvier au niveau des « céréales non transformées » (+9,7% après +6,2% au mois de décembre 2022), des « huiles et graisses » (+20,7% après +15,4% au mois de décembre 2022) et des « produits laitiers » (+9,2% après +9,0% au mois de décembre 2022).

Concernant la composante « produits non comestibles », au mois de janvier 2023, les pressions persistent sur les prix des « loyers effectifs » (+6,8% contre +7,9% en décembre 2022) tandis que la hausse des prix des « meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements » est descendue à 2,8% contre +3,4% en décembre 2022. Quant au « produits, appareils et matériels médicaux » (-0,2% contre +0,2% au mois de décembre 2022) et de l'« enseignement post-secondaire non supérieur et Enseignement non défini » (-2,5% contre +5,4% au mois de décembre 2022), ils enregistrent un repli des prix, en glissement annuel.

Graphique 9 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel



En termes d'origine, les prix des produits locaux affichent une hausse de 4,8% contre

un accroissement de 5,3% pour les prix des produits importés, en rythme annuel.

En 2023, le taux d'inflation est prévu à +3,7%, en deçà de l'inflation de +5,2% atteinte en 2022 mais au-dessus du maximum de la norme communautaire de l'UEMOA. Les prix à la consommation continueraient de subir une inflation mondiale qui resterait élevée en dépit d'une décélération attendue. Au plan local, le Gouvernement continuerait de mettre en œuvre des mesures de lutte contre la vie chère et des projets visant à accroître la production vivrière. Par ailleurs, l'ouverture des frontières terrestres intervenue le 15 février 2023 contribuerait à améliorer la disponibilité de la main d'œuvre agricole en provenance des pays de l'hinterland.

#### ✓ *Poursuite du ralentissement de la hausse des prix de la production industrielle*

La progression de l'Indice de Prix de Production dans l'Industrie (IPPI) poursuit, **au mois de décembre 2022**, sa tendance baissière observée depuis juillet 2022. Elle se situe à 4,7%, en deçà des hausses de 5,8% et 11,8% enregistrées respectivement au mois de novembre 2022 et de juillet 2022. Ce ralentissement est porté essentiellement par les prix de la production manufacturière (+5,7% contre +7,5% en novembre 2022) dont l'accroissement reste toutefois encore élevé. En ce qui concerne l'augmentation des prix de production des industries extractives (+2,7% contre +1,8% en novembre 2022), elle s'accélère tout en restant modérée.

Du côté des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et des « industries environnementales », les prix de production se sont maintenus à leur

niveau de la même période de l'année précédente.

**En moyenne sur les douze mois de l'année 2022**, l'Indice des Prix de la Production Industrielle (IPPI) s'est renforcé de 11,1% après une hausse de 10,0% en 2021. Cette hausse de l'IPPI, départ usine et hors marges de transport et commercial en 2022, a été portée essentiellement par l'activité manufacturière dont les prix à la production se sont accrus de 12,0% ainsi que par le secteur extractif qui a vu ses prix de production augmenter de 11,7%. En revanche, les indices des prix à la production de la « production et distribution d'électricité et d'eau » et des « industries environnementales » sont restés stables.

#### II.1.e. Emplois

**A fin décembre 2022**, le nombre de salariés en emploi formel ressort à 1 308 902, en augmentation de 6,7%, en glissement annuel, soit une création nette de 81 730 emplois formels dont 70,0% (57 206) dans le privé. Cette progression est attribuable à la fois au secteur privé et au secteur public qui enregistrent des accroissements des effectifs de salariés de 6,1% et 8,8% respectivement.

S'agissant des emplois bruts créés, le nombre de nouvelles immatriculations au privé et de nouveaux fonctionnaires dans le public s'affiche à 118 641 en cumul sur l'année 2022. Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emploi dans le privé sont le commerce (33,1%), l'industrie manufacturière (15,9%) et le BTP (14,4%).

Au niveau du secteur public, les affectations sont orientées principalement vers les ministères en charge de la santé (14,9%) et de la formation (36,6%).

## II.2. FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques a été marquée en 2022 par un niveau de recouvrement des recettes totales et dons moindre que prévu dans le cadre du collectif budgétaire et par une exécution des dépenses totales et prêts nets supérieure à l'objectif.

### II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons se sont établis à 6 385,9 milliards en 2022, en hausse de 245,7 milliards (+4,0%) par rapport à 2021. Toutefois, comparé à l'objectif annuel, ils ont enregistré une moins-value de 41,8 milliards en lien avec celles des dons et des recettes fiscales atténuées par la plus-value de mobilisation des recettes non fiscales.

#### ❑ *Recettes fiscales en deçà de l'objectif*

Les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité) ont atteint 5 318,2 milliards (12,2% du PIB) en 2022. Elles ont enregistré une hausse de 206,9 milliards par rapport à l'année précédente mais ont connu une moins-value de 22,2 milliards comparées à l'objectif. Cette moins-value résulte de l'effet conjugué de la contreperformance de la fiscalité intérieure (-71,2 milliards) et de la bonne performance de la fiscalité de porte (+45,9 milliards).

#### ❑ *Bon niveau de recouvrement des recettes non fiscales*

Les recettes non fiscales se sont établies à 791,7 milliards, enregistrant une plus-value de 42,3 milliards par rapport à l'objectif grâce essentiellement à une plus grande mobilisation des recettes des caisses de sécurité (+46,7 milliards).

#### ❑ *Faible mobilisation des dons*

Le niveau de mobilisation des dons a été moindre que prévu. Sur 295,5 milliards de dons attendus, 233,7 milliards ont été mobilisés, soit un gap de 61,9 milliards dû essentiellement au faible décaissement des dons projets.

### II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets ont été impactés en 2022 par : (i) le coût des mesures prises par le Gouvernement pour contenir la hausse des prix à la consommation sur le marché intérieur dans un contexte d'envolée des prix au niveau international, (ii) la lutte contre le développement du terrorisme, (iii) et le dépassement des dépenses d'investissement. Au total, ils ont été exécutés à hauteur de 9 367,9 milliards contre une prévision de 9 016,4 milliards, soit une surconsommation de 351,4 milliards. Comparés à l'année 2021, les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 1 265,8 milliards (+15,6%).

Les évolutions par rapport à l'objectif se présentent comme suit :

- Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 2 974,2 milliards, contre une prévision de 2 896,4 milliards, soit un surplus de 77,8 milliards. Ce dépassement s'explique par l'accélération, entre autres, des travaux de construction des infrastructures sportives pour la CAN 2023 ainsi que de l'exécution des projets de construction, de réhabilitation et d'équipement des universités et infrastructures scolaires.
- Les dépenses de fonctionnement ont atteint 1 792,3 milliards, en

surconsommation de 11,7 milliards comparé à l'objectif.

- Les intérêts dus sur la dette publique sont ressortis à 970,3 milliards contre une prévision de 975,7 milliards, soit une économie de 5,4 milliards due essentiellement au taux de change. Les intérêts sur la dette intérieure ont atteint 447,5 milliards et ceux sur la dette extérieure 522,8 milliards.
- Les dépenses de personnel sont ressorties à 2 007,2 milliards contre un objectif de 2 027,4 milliards, soit un gap de 20,2 milliards en lien principalement avec l'intégration, à une date postérieure à celle prévue, des 10 300 enseignants contractuels recrutés en 2019 dans le cadre du PS-Gouv.
- Les subventions et transferts ont enregistré un dépassement de 72,4 milliards, en raison de transferts effectués aux secteurs principalement impactés par la flambée des prix internationaux, notamment à l'endroit du secteur agricole et des meuniers.
- Les dépenses de sécurité se sont établies à 161,5 milliards, en dépassement de 73,6 milliards dû au besoin de renforcement du dispositif sécuritaire.

### II.2.c. Financement

Il a résulté de l'évolution des recettes et dons ainsi que des dépenses totales et prêts nets un déficit budgétaire de 2 982,0 milliards (6,8% du PIB) plus accentué que le déficit prévisionnel de 2 588,8 milliards de FCFA.

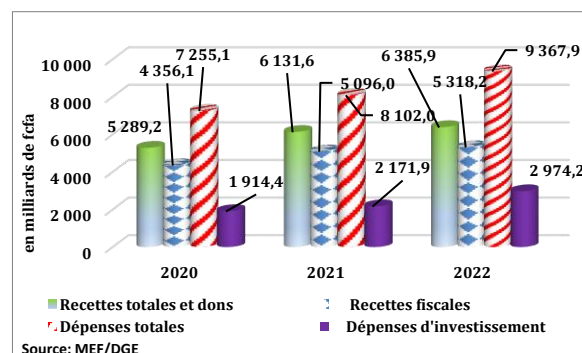
Afin de financer le déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette à fin décembre 2022, le Gouvernement a eu recours au marché sous

régional et au marché international pour un montant total de 3 298,0 milliards.

Sur le marché sous régional, l'État ivoirien a mobilisé 2 675,3 milliards comprenant 240,7 milliards de bons, 1 575,7 milliards d'emprunts obligataires et 858,9 milliards d'obligations du trésor. Il a par ailleurs eu recours à des prêts bancaires internationaux pour un montant de 622,7 milliards sur le marché international.

En outre, la Côte d'Ivoire a bénéficié de 1 433,0 milliards de tirages sur les prêts projets et de 542,3 milliards d'appuis budgétaires reçus de la Banque Mondiale (264,2 milliards), la Banque Africaine de Développement (137,7 milliards), l'Agence Française de Développement (110,9 milliards) et l'Allemagne (29,5 milliards).

Graphique 10 : Evolution annuelle des principaux agrégats des finances publiques



### II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Au total sur l'année 2022, Les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels de la Côte d'Ivoire ont enregistré une hausse en valeur des exportations et des importations respectivement de 19,7% et 42,0%. En incluant les biens exceptionnels, ces hausses sont de 19,9% pour les exportations et 44,2% pour les importations. De ces évolutions, il est ressorti un solde commercial hors biens exceptionnels (FAB-CAF) inhabituellement déficitaire de 826,6 milliards contre un

excédent de 731,4 milliards un an plus tôt. Par ailleurs, le taux de couverture (hors biens exceptionnels) des importations par les exportations s'est affiché à 92%, en régression de 17,2 points de pourcentage comparativement à son niveau de 2021. Concernant les termes de l'échange (hors biens exceptionnels), ils se sont détériorés de 10,3% sous l'effet d'une hausse des prix à l'importation (+26,3%) plus forte que celle des prix à l'exportation (+13,3%).

**Au mois de janvier 2023**, comparativement à janvier 2022, le commerce extérieur hors biens exceptionnels est marqué par une hausse en valeur des exportations (+40,2%) et une légère baisse des importations (-0,5%). Il découle de ces évolutions un solde commercial hors biens exceptionnels excédentaire de 294,3 milliards contre un déficit de 32,9 milliards enregistré un an plus tôt.

Les prix à l'exportation affichent une hausse de 17,4% plus forte que le renchérissement de 10,1% des prix à l'importation, induisant une amélioration des termes de l'échange de 6,6%.

Les évolutions détaillées au mois de janvier 2023, en glissement annuel, sont présentées ci-dessous.

### II.3.a. Exportations

#### ✓ *Hausse des exportations en valeur tirée par toutes les catégories de produits au mois de janvier 2023*

La hausse des exportations en valeur de 40,2% est soutenue par les ventes en valeur de produits primaires (+51,7%), de produits transformés (+33,8%) et de produits miniers (+20,7%). Les produits qui impulsent cette bonne orientation sont essentiellement le cacao fèves (+50,4%), le caoutchouc naturel (+77,0%), les produits

pétroliers autre que le pétrole brut (+105,5%), le cacao transformé (+16,0%), le bois transformé (+183,4%) et l'or brut (+27,3%). Excepté le bois transformé dont les quantités exportées baissent de 5,8%, les autres produits ci-dessus cités bénéficient d'un accroissement à la fois des quantités vendues et des prix.

### II.3.b. Importations

#### ✓ *Les importations en valeur affectées au mois de janvier 2023 par le repli des achats de pétrole*

Le recul des importations en valeur de 0,5% est attribuable principalement au repli des achats de biens intermédiaires (-22,9%), précisément des achats de pétrole brut de 32,9%.

A l'inverse, les achats de biens de consommation (+16,0%) et de biens d'équipement (+29,0%) en valeur augmentent de 16,0% et 29,0% respectivement. De façon spécifique, ils bénéficient de la hausse de la facture des achats de riz (+354,5%), de poissons frais (+45,9%), de machines mécaniques (+23,3%), d'« instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision, instruments et appareils médico-chirurgicaux, parties et accessoires de ces instruments » (+165,8%) et de machine électrique (+30,3%).

La facture du riz est impactée par une quantité importée qui a presque quadruplé et des prix qui s'accroissent de 18,4%. De même, la quantité importée de poissons et les prix ont augmenté de 34,4% et 8,6% respectivement.



## II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

### II.4.a. Situation monétaire

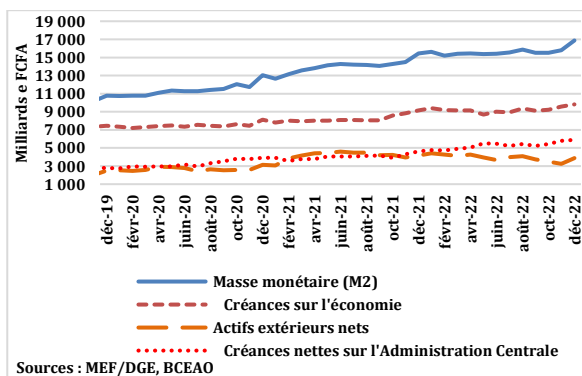
Le durcissement des conditions monétaires et financières adopté par la BCEAO, en vue de contenir l'inflation dans les pays de l'Union, induit un ralentissement du crédit.

A fin décembre 2022, la progression des encours de créances intérieures, en glissement annuel, décélèrent pour se situer à +14,1% contre +17,2% à fin novembre 2022. Cette évolution découle d'un ralentissement aussi bien des encours de créances sur l'économie (+7,3% contre +8,6% le mois précédent) que des encours de créances nettes sur l'Administration centrale (+27,7% contre +34,8% au mois précédent).

Concernant les actifs extérieurs nets, la contraction s'atténue et ressort à 7,6% après -17,8% à fin novembre 2022. La baisse des actifs extérieurs nets est en relation avec le déficit du solde global de la balance des paiements.

Il ressort de ces évolutions, une hausse de 9,0% de la masse monétaire au sens large (M2), à fin décembre 2022, en glissement annuel.

Graphique 11 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties

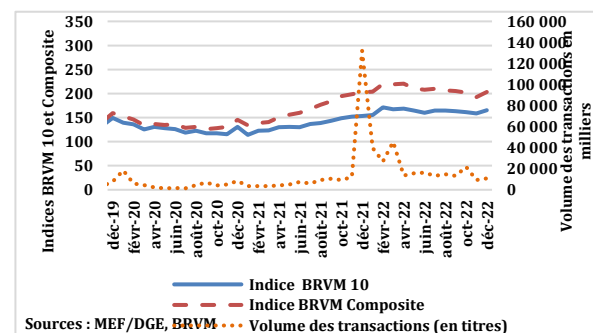


### II.4.b. Marché boursier

Le marché des actions de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières s'affiche en baisse en moyenne au premier mois de l'année 2023, en variation mensuelle, avec les indices BRVM Composite et BRVM 30 qui se contractent de 1,95% de 1,85% respectivement. La contreperformance constatée au niveau de l'indice BRVM Composite provient des baisses des indices des secteurs « Transport » (-9,78%), « Industrie » (-8,61%), « Distribution » (-5,05%) et « Finance » (-2,30%) et « Services publics » (-0,33%), tandis que les indices des entreprises opérant dans l'« Agriculture » et les « Autres Secteurs » enregistrent des hausses respectives de 1,68% et 5,26%.

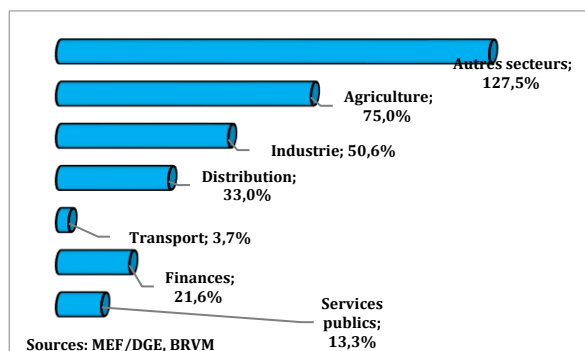
Toutefois, l'indice BRVM Prestige, composé des dix (10) Entreprises phares inscrites à la cote, progresse de 1,28%.

Graphique 12 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Les transactions en volume, se contractent de 15,9%, en variation mensuelle, contrairement au mois précédent, pour s'établir à 9 048 655 titres échangés. De même, les transactions en valeur reculent de 10,7% pour s'établir à 17,8 milliards FCFA contre 19,9 milliards de FCFA le mois précédent.

Graphique 13 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels sur l'année 2022, en glissement annuel



Le taux de rendement moyen du marché des actions augmente pour s'établir à 7,77% après 7,51% le mois précédent. Quant au PER<sup>2</sup> moyen du marché des actions, il ressort au mois de janvier 2023, à 7,94 après 7,96 le mois précédent. Ceci illustre bien une réduction du temps pendant lequel il faudra détenir l'action pour qu'elle soit remboursée par les bénéfices de l'entreprise.

**En définitive**, l'économie ivoirienne a enregistré une évolution globalement favorable en 2022, en dépit de l'environnement mondial difficile marqué par les tensions inflationnistes, le durcissement des conditions de financement et le ralentissement du PIB. Elle a tiré avantage de l'accélération de la mise en œuvre des investissements prévus dans le PND 2021-2025 et de l'amélioration de la compétitivité-prix. Par ailleurs, les différentes mesures de lutte contre la cherté de la vie mises en œuvre par le Gouvernement ont permis de limiter l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, le taux d'inflation s'est affiché en deçà du niveau mondial, mais au-dessus du maximum de 3% de la norme de l'UEMOA.

Le financement bancaire de l'économie s'est accru, dénotant du maintien de la confiance des banquiers. Toutefois, le rythme de

progression a ralenti comparativement à son niveau de 2021, sous l'effet du resserrement de la politique monétaire.

Les performances sectorielles enregistrées sur l'année 2022 laissent entrevoir une croissance du PIB dans le voisinage du taux de +6,8% projeté en septembre 2022. Ce dynamisme devrait se poursuivre en 2023. Cependant, le cadre macroéconomique a été fragilisé en 2022, par une dégradation du solde du commerce spécial hors biens exceptionnels (FAB-CAF) qui a de façon exceptionnelle affiché un déficit qui devrait impacter négativement le solde courant de la balance de paiement. De même, au niveau de l'exécution budgétaire, il a été noté une accentuation du déficit du solde global en lien, entre autres, avec l'accroissement des dépenses de lutte contre le développement du terrorisme et le coût de certaines mesures prises pour freiner la hausse des prix à la consommation.

<sup>2</sup> PER = Prix des actions / Dividende

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE**  
**DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES**  
**ÉCONOMIQUES**

**Version du 9 mars 2023**

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage  
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25  
Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci